

## PATRIMOINE

# La maison des musiciens renaît

**REIMS** La reconstitution de la Maison des musiciens entre dans sa phase de réalisation. Un moment clef.

## L'ESSENTIEL

- **La maison des musiciens**, érigée dans l'actuelle rue de Tambour au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, comprend cinq statues exceptionnelles d'art profane (quatre musiciens et un auditeur).
- **La statuare** est déposée en 1917 et mise à l'abri des bombardements. L'édifice est détruit mais les sculptures seront exposées au musée Saint-Remi.
- **L'association** Renaissance de la maison des musiciens est fondée en 2015 et fait écho au souhait de longue date de la famille Taittinger de faire revivre cette façade visible par tous. L'association est déclarée d'intérêt général fin 2017.
- **Une convention** est signée avec la Fondation du patrimoine fin 2018, pour lever des fonds.
- **Le projet** est entré dans sa phase de réalisation, avec la confirmation du financement et la présentation des choix architecturaux.

**D**u projet à la réalisation. C'est avec une émotion contenue mais profonde que Jacques Douadi, président de l'association Renaissance de la maison des musiciens de Reims, a partagé, hier soir, une phase cruciale du défi qui occupe depuis 2015 une poignée de bénévoles (L'union des 17 mars 2017, 23 septembre 2018). L'objectif poursuivi avec opiniâtreté est de reconstituer la façade et la statuare de la maison qui jouxtait la Demeure des comtes de Champagne, propriété de la Maison Taittinger et sise dans l'actuelle rue de Tambour. Les cinq sculptures (4 musiciens et un auditeur portant un aigle sur son poing) ont été admirées depuis leur création, en 1250 ou 1260, répertoriées, protégées... Leur réapparition dans l'espace public était un souhait de longue date de la famille Taittinger, qui a fait don de la parcelle à l'association. Mais le classement comme monument historique du site (statut maintenu in extremis après la découverte de caves il y a quelques mois) n'a pas simplifié les choses. Seul un « architecte du patrimoine » pouvait intervenir, ce qu'au commencement du projet n'était pas

encore le Rémois Frédéric Coqueret, le premier à avoir réfléchi à une proposition de reconstruction. L'ambition financière n'était pas mince non plus. Le montant des travaux, chiffré à 1 080 000 euros, a pu être réuni, avec une répartition conforme aux objectifs que s'était fixés Jacques Douadi : un tiers de fonds publics à 1 % près (Ville de Reims, conseils départemental et régional) et deux tiers de fonds privés, dont 20 % grâce à une fondation américaine et une autre allemande. Le Crédit Agricole, la Maison Taittinger et de nombreux dons de particuliers complètent le tour de table. Sans oublier des « mécénats de compétences », via des avocats, des cabinets d'études ou de contrôle ayant offert leur expertise.

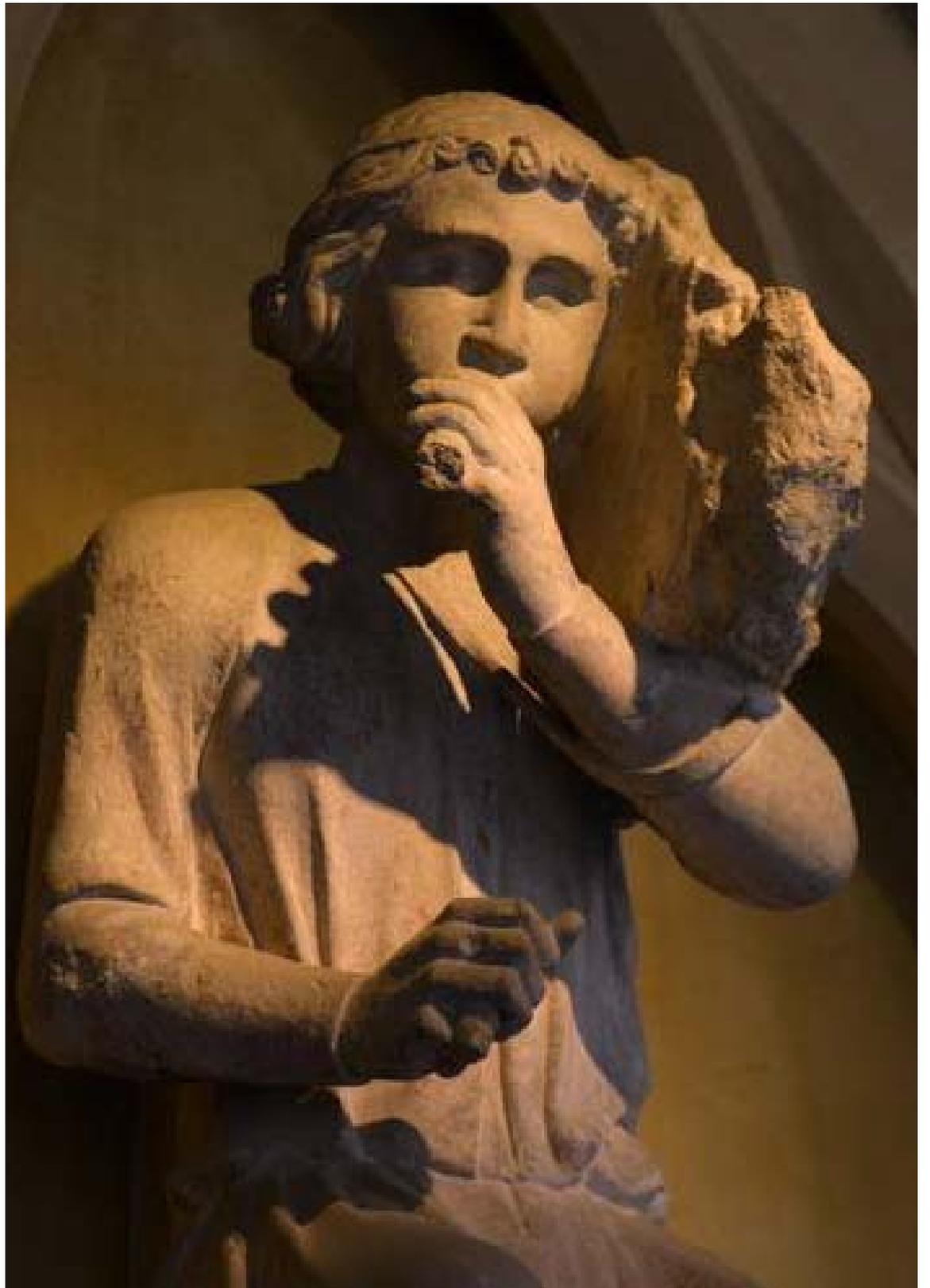
## CONSERVER LES EMPREINTES

Pour la façade, le principe de la reconstitution repose sur une reproduction de toutes les empreintes inscrites au fil du temps (la partie inférieure de la maison a connu divers usages, notamment commerciaux). Toutes les traces (arcades, arches, porches...) s'y retrouveront. « Simple mais pertinent », a résumé M. Coqueret.

## 1 080 000

euros, le montant des travaux, assurés pour un tiers par les collectivités et pour deux tiers par du mécénat privé, dont deux fondations étrangères, américaine et allemande

Quant à la statuare, elle sera refaite à l'identique, après modélisation numérique des exemplaires originaux, conservés au musée Saint-Remi. L'architecte du patrimoine Alice Capron-Valat, en accord avec Virginie Thévenin, architecte des Bâtiments de France, a validé la « doctrine » de restitution. Dans un souci de pédagogie, les instruments retrouveront bien leur place entre les mains de pierre. La consultation des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres pour ces sculptures est en cours. La renaissance a vraiment commencé. ■  
ANNE DESPAGNE



Les statues d'origine des 4 musiciens (ici le joueur de flûte et de tambour) et de l'auditeur sont conservées au musée Saint-Remi, où les architectes chargés de leur reconstitution ont pu les observer de très près, pour les modéliser avant qu'elles ne soient retaillées dans la pierre. Archive Remi Wafflard

## LES INSTRUMENTARIUMS DE REIMS ET CHARTRES UNIS

Hier soir, à la Demeure des comtes de Champagne, à l'invitation des Amis de l'opéra, l'instrumentarium de Chartres a donné un bel aperçu de la façon dont pouvaient résonner ces fameux instruments du Moyen Âge. Une association similaire existe depuis trois ans à Reims, qui n'en est qu'au début de son travail : répertorier les instruments de musique représentés sur la cathédrale et ailleurs et les faire reproduire en vue de concerts. L'association rémoise a contribué à éclairer les architectes et a profité de l'autorisation d'approcher de très près les statues originales pour se documenter encore. Laure Bailly, présidente de l'instrumentarium de Reims, a présenté la flûte, le tambour, la cornemuse, la harpe et la vielle à archer qui se trouvaient sur la façade admirée dans la cité des sacres. La présence, sur l'une des sculptures, d'un archer en métal interroge beaucoup les spécialistes. Est-il d'origine ou lié à une restauration ? La question du métal dans une architecture gothique suscite beaucoup de curiosité : figuration ou simple support ? La reconstitution qui commence pourrait permettre d'y répondre.



L'instrumentarium de Chartres a donné, hier soir, un bel aperçu de la musique médiévale. Pour faire vibrer le projet rémois de reconstitution.